

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du tourisme et des loisirs parcours Chef de projet touristique

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

- 2 critères de sélection: bac+2 diplômé, projet professionnel.
- Possibilité d'accès par la Validation des acquis professionnels (VAP85).
- Possibilité de Validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou des études supérieures (VES).
- NB : Tout candidat sélectionné en LP139 doit valider le diplôme dans un délai maximum de 2 années universitaires consécutives.

Objectifs

- Les collectivités et les entreprises touristiques, très majoritairement des TPE, sont confrontées aujourd'hui à des enjeux stratégiques importants, notamment en matière d'élaboration de produits, de développement commercial, de positionnement marketing et de stratégie numérique et digitale.
- Ces entreprises recherchent pour mener à bien ces projets de véritables compétences dont elles ne disposent pas le plus souvent. C'est le rôle du Chef de projet touristique d'y répondre.
- Le Chef de projet touristique est donc capable de développer une stratégie, quelle qu'elle soit, pour améliorer la compétitivité d'une TPE, d'une PME ou d'une collectivité du tourisme.

Modalités de validation

- Moyenne générale > 10/20 aux examens de l'ensemble des UE.
- Moyenne générale > 10/20 au Mémoire professionnel (rédaction et soutenance) et au Projet tuteuré (rédaction et soutenance).

Compétences

Accédez aux **blocs de compétence** composant ce diplôme, conformes aux recommandations de la CNCP

Compétence 1 : Identification et formalisation des besoins de l'entreprise touristique

- Comprendre le besoin de l'entreprise touristique (projet numérique et digital pour l'hôtellerie, projet de nouvelles prestations pour un territoire, etc.) afin de le formaliser dans un cahier des charges.
- Cadrer la mission, présenter et échanger avec l'entreprise touristique (analyse concurrentielle, tendances du marché), puis proposer la stratégie pour mettre en œuvre le projet.

Compétence 2 : Lancement du projet de l'entreprise touristique

- Identifier les ressources humaines et techniques de l'entreprise à mobiliser dans le projet : repérer les compétences et les savoirs techniques en interne (chef de produit, community manager, web designer etc.). et à pourvoir : partenariats avec les entreprises

🌟 Valide le 19-12-2018

Fin d'accréditation au 31-08-2019

Code : LP13900A

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale :
EPN11 - Territoires / Brice DUTHION

Niveau d'entrée requis :
Niveau III

Niveau de sortie : Niveau II

Mention officielle : Arrêté du 24 août 2016.
Accréditation jusque fin 2018-2019.

Mode d'accès à la certification :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Accueil, hôtellerie, tourisme (334)

Métiers (ROME) : Chef de projet tourisme (G1102)

Code CNCP : 29983

Code CertifInfo : 91279

Contact national :

Équipe Échanges

EPN11, 31.2.08, 2 rue Conté
75003 Paris

01 40 27 23 31

Pascale Toussaint

pascale.toussaint@lecnam.net

existantes, conventions de stage pour les étudiants en tourisme, etc.).

- Organiser et planifier le travail de l'équipe projet : établir un rétroplanning, définir les missions de chacun.
- Définir le budget en tenant compte des contraintes de l'entreprise : rechercher les partenaires à mobiliser, identifier les fonds régionaux et les financements par les collectivités, les aides de la BPI France et présenter les dossiers de financements.

Compétence 3 : Pilotage du projet de l'entreprise touristique

- Assurer la mise en œuvre (création d'une nouvelle prestation, lancement d'un site internet, amélioration du référencement sur les réseaux sociaux, etc.) et le suivi de l'évolution de projet grâce aux tableaux de bord (financiers, techniques, RH, etc.).
- Adapter le projet aux aléas conjoncturels qui ont une grande influence sur les activités touristiques (climatiques, géopolitiques, financiers) et aux contraintes (techniques, réglementaires, etc.) et mettre en œuvre les solutions correctives.
- Animation de l'équipe projet et report à la direction.

Compétence 4 : Communication sur le projet touristique

- Définir la stratégie de communication avec les différents supports (prints ou en ligne : média, plate-forme numérique, webmarketing, blog, référencement, etc.) et la mettre en œuvre.
- Organiser des événements (conférences de presse, eductours, etc) pour présenter le projet finalisé aux partenaires, à la presse, aux blogueurs du tourisme et au grand public.
- Participer à des salons professionnels ou grand public pour informer des clientèles françaises ou internationales.

Enseignements

60 ECTS

Économie du tourisme	LTR123
	4 ECTS
Tourisme digital : enjeux et outils	LTR124
	4 ECTS
Voyages et mobilités touristiques	LTR118
	4 ECTS
Accueil et hospitalité	LTR119
	4 ECTS

12 crédits à choisir parmi 12 unités 12 ECTS

Management des organisations	MSE101
	6 ECTS
Gestion des hommes et des équipes	EME104
	6 ECTS
Règles générales du droit des contrats	DRA103
	4 ECTS
Droit des technologies de l'information et de la communication	DNT104
	4 ECTS
Comptabilité et contrôle de gestion Initiation I	CCG101
	4 ECTS
Comptabilité et contrôle de gestion Initiation II	CCG102
	4 ECTS
Mercatique I : Les Etudes de marché et les nouveaux enjeux de la Data	ESC101
	6 ECTS
Mercatique II : Stratégie marketing	ESC102
	4 ECTS
Veille stratégique et concurrentielle	ESC103
	4 ECTS
Datascience au service du Marketing et de la Relation client	ESC115
	6 ECTS
Marketing électronique - Marketing Digital	ESC123
	6 ECTS
Référencement payant et Display	ESC127
	4 ECTS

Stratégie marketing du tourisme	LTR127
	4 ECTS
Accompagner un projet touristique	USEC0A
	4 ECTS
Test d'anglais (Bulat niveau 3)	UA2B34
	4 ECTS
Stage ou activité en entreprise	UAEC05
	8 ECTS
Projet tuteuré	UAEC06
	12 ECTS